

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 2 février 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; André, Eugène (1836-)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (1)

Collation1 p. (57r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; André, Eugène (1836-), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 2 février 1884, consulté le 03/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54448>

Présentation

Auteur·e

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 février 1884](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire[Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Inconnu](#)

Description

RésuméSur l'affaire du duc de Padoue. Eugène André confirme à Falaize sa lettre du 31 janvier 1884 lui demandant copie du jugement du tribunal. Sur les frais du procès.

Notes

- La lettre est signée « André » par procuration de l'administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.
- La lettre de Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize du 31 janvier 1884, à laquelle il est fait référence, est copiée sur le folio 56r du registre Cnam FG 16 (1).

SupportCachet à l'encre bleue au-dessus de la signature de la lettre : « Sté du Familistère de Guise P. P[rocurati]on de l'Administrateur Gérant ».

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Arrighi de Casanova, Ernest \(1814-1888\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
